

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

**Objet : Occupation du Domaine Public pour l'installation d'un camion Food Truck dans le cadre du Rassemblement mensuel de l'Association « Les Vieux Pistons du 77 » à l'Agora, le dimanche 09 juin 2024.**

**Le Maire d'Othis,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et ses articles L 2212-1 et suivants,

VU le Code de la Route,

VU la demande présentée par Mr Rémi VOIGT, domicilié 03 rue Moncrépin 77280 OTHIS d'occuper le domaine public pour l'installation d'un camion Food Truck dans le cadre du rassemblement mensuel de l'association « Les Vieux Pistons du 77 », à l'Agora sur la Place de la Révolution, le dimanche 09 juin 2024, de 8h à 18h.

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de réglementer et d'assurer la sécurité de ce rassemblement.

**ARRETE**

**Article 1** : Monsieur LEGRÉ THÉO DOMINIQUE THIERRY sera autorisé à installer le camion Food Truck à l'Agora sis, avenue du 8 mai 1945 sur la Place de la Révolution à Othis, le dimanche 09 juin 2024 de 8h à 18h.

**Article 2** : Le présent arrêté sera affiché en Mairie.

**Article 3** : La présente autorisation n'est donnée que sous réserve des droits des tiers et des règlements en vigueur.

**Article 4** : La Brigade de Gendarmerie de Dammartin-en-Goële et la Police Municipale d'Othis sont chargées chacune en ce qui les concerne, du contrôle et de l'exécution du présent arrêté.

**Article 5** : Le présent arrêté est adressé à :

- Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Dammartin-en-Goële
- Le centre de secours des Pompiers de Dammartin-en-Goële
- Police Municipale d'Othis
- Madame la Directrice Générale des Services
- Monsieur le Directeur des Services Techniques
- Monsieur LEGRÉ Théo
- Monsieur VOIGT Rémi

**Fait à Othis, le 16 mai 2024**

**Jean Luc POLI**  
**Maire Adjoint délégué aux Travaux**  
**aux Bâtiments et Espaces Publics.**

